



C
O
M
M
U
N
E

D
.
A
R
Z
I
E
R

-

L
E

M
U
I
D
S

CHANGEMENT DE DATES

Rue du Village à Arzier Etude pour la réouverture à la circulation

Arzier-Le Muids, septembre 2018

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'étude projetée est repoussée d'un mois pour des raisons administratives indépendantes de notre volonté.

Les dates pour les phases retenues sont dorénavant :

Phase 1 - dès le 22 octobre : Durant 7 jours, la rue sera ouverte à la circulation et les panneaux d'interdictions, ainsi que les barrières, seront retirés. A noter que durant ces 7 jours, la vitesse sera limitée à 50 Km/h. Consciente des risques liés à la vitesse, la Municipalité a tenu à réduire au maximum cette phase pourtant obligatoire. Les mesures qui seront effectuées, durant cette période, permettront d'évaluer la cohérence des éléments de modération qui seront mis en place lors de la phase 2.

Phase 2 – dès le 29 octobre : Mise en place des mesures de modération pour la phase expérimentale, qui durera environ 6 à 7 mois, et marquage « zone 30 km/h ». Lors de cette phase test, les éléments pourront être déplacés si cela devait s'avérer nécessaire.

Phase 3 – Mai-Juin 2019 : Evaluation de l'efficacité des mesures et de la suite à donner.

Dès la phase test terminée, un rapport sera présenté aux services cantonaux qui se prononceront sur la possibilité ou non d'une réouverture définitive et qui décideront des exigences en matière d'aménagement. En cas de préavis favorable du Canton et de la Municipalité, le projet sera présenté au Conseil communal qui pourra se prononcer sur une réouverture définitive ou non.

Durant toute la durée de ces tests, la Municipalité vous invite à la plus grande prudence sur cet axe et vous remercie de vous conformer à la signalisation en place.

En espérant que vous comprendrez l'intérêt de cette étude, ainsi que sa nécessité, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Municipalité